



Pour les CM1, CM2 et 6ème

Concours scolaire du Petit Journal du Patrimoine

2026-2027
22ème édition

Parcourir les paysages

Organisé par la Fédération Patrimoine-Environnement

Agréé par le ministère de l'Éducation nationale

Soutenu par la Dgesco et la mission EAC

Règlement

Organisateurs

Le concours est organisé pour la 22ème année consécutive par la Fédération Patrimoine-Environnement, en partenariat avec les Éditions Faton, l'Association des Journalistes du Patrimoine et la Société Kléber Rossillon.

Plus d'informations sur : <http://www.patrimoine-environnement.fr/concours-scolaire-du-meilleur-petit-journal-du-patrimoine/>

Qui peut concourir ?

Le concours est ouvert aux élèves de CM1, CM2, et 6ème des écoles et collèges de toutes les académies de France.

Modalités

Les élèves, avec leur professeur, doivent réaliser un Petit Journal du Patrimoine en lien avec le thème annuel proposé.

Le concours a pour but de sensibiliser les élèves au **patrimoine de proximité, au patrimoine local**.

Les classes doivent donc impérativement s'attacher à l'étude d'un ou des patrimoines (sites, édifices ou savoir-faire) les environnant et rencontrer des acteurs locaux (associations, écomusées ou autres) œuvrant pour la sauvegarde d'un patrimoine, bâti ou naturel, ou d'un savoir-faire traditionnel. Ils peuvent retranscrire leur(s) rencontre(s) sous la forme d'un article, d'une interview, d'un récit, d'un portrait...

Le concours a également pour objectif d'initier les élèves à l'informatique (utilisation d'un logiciel de traitement de texte et, si possible, d'un logiciel de Publication Assistée par Ordinateur pour la mise en page tels que Scribus, suite LibreOffice, PowerPoint, Publisher, Canva...).

Le Petit Journal du Patrimoine peut être produit dans le cadre ou non d'un dispositif de l'Éducation nationale (classe du patrimoine, classe à Projet Artistique et Culturel, itinéraire de découverte, atelier du patrimoine, etc.).

Le thème 2026-2027 : Parcourir les paysages

Quelques pistes :

- Fiche ressource sur le thème à venir
- Découvrir et prendre contact avec nos délégués et adhérents en régions
- Les Journées du Patrimoine de Pays

Le Petit Journal

Comme un vrai journal, les élèves doivent apporter une attention particulière au contenu de leur Petit Journal du Patrimoine (traitement du thème, écriture journalistique...) comme à la forme (mise en page, illustrations...). Les enseignants peuvent s'inspirer de la maquette mise à leur disposition sur le site web, sans que cela soit une obligation.

Critères à respecter

Pour une équité entre toutes les classes participantes et afin de faciliter le traitement des dossiers par la Fédération Patrimoine-Environnement :

- 1 journal par classe participante (si vos élèves sont nombreux, n'hésitez pas à diviser votre classe en groupes de travail).
- Le jury sera particulièrement attentif à l'écrit, tenant à ce que les articles soient rédigés par les élèves, avec leurs mots, leurs ressentis, leur vision !
- Le journal doit faire 4 pages (format A4), ni plus ni moins.
- La fiche de renseignements doit être entièrement complétée et nous être renvoyée en même temps que le petit journal. N'oubliez pas que les indications que vous mentionnez dans cette fiche nous permettent de mieux comprendre vos motivations, le contexte de travail, les difficultés rencontrées, etc. La fiche de renseignements optimise ainsi vos chances de gagner !
- Le Petit Journal du Patrimoine et la fiche de renseignements doivent nous être envoyés par email : seul le format PDF est accepté (n'oubliez pas de transformer vos documents de travail en PDF avant leur envoi - qu'ils soient en .ppt,.word,.odt, .RTF, .XPS ou tout autre format).
- Si vos fichiers sont lourds notamment à cause des visuels et que vous rencontrez des difficultés d'envoi par email car votre messagerie ne permet pas l'envoi de fichiers volumineux, n'hésitez pas à utiliser les services d'échange de fichiers volumineux sur internet. Nous vous recommandons WeTransfer (www.wetransfer.com).

Critères de sélection

En plus de l'implication du ou des enseignant(s) ou documentaliste(s), les Petits Journaux du Patrimoine seront sélectionnés selon les critères suivants :

Contenu Mise en page et forme

- Traitement du thème • Cohérence de l'ensemble, création
 - Qualité rédactionnelle, rédaction par les élèves d'une charte graphique
 - Dimension humaine : rencontres avec les acteurs • Mise en forme, mise en page locaux, sorties • Respect des règles d'utilisation des
 - Recherche et documentation sources, des droits d'auteurs
- + Petits plus : jeux, schémas, croquis, poèmes... + Petits plus : dessins, photographies prises par les élèves

Jury

Le jury sera composé de professionnels du patrimoine : représentants d'associations, de l'Association des Journalistes du Patrimoine, de la rédaction des Editions Faton, de la Société Kléber Rossillon.

Dotations

•1er Prix Kléber Rossillon – Gestion de sites culturels et touristiques

Les lauréats du 1er prix Kléber Rossillon se voient récompensés d'une visite gratuite à choisir parmi les sites gérés par la société Kléber Rossillon. Le cout du transport en bus scolaire reste à la charge de l'établissement lauréat.

•1er Prix AJP - Association des Journalistes du Patrimoine

L'Association des Journalistes du Patrimoine remettra le prix spécial de L'AJP. La classe lauréate recevra une caméra de type GoPro.

De nouvelles dotations à venir ...

La remise des prix et des diplômes se déroule en fin d'année scolaire (juin-juillet 2027), dans les trois écoles lauréates des 1ers prix. L'établissement organisera une remise de prix en présence des partenaires ayant participé au Petit Journal et avec les représentants nationaux et locaux des organisateurs ainsi que de la presse locale. Les Petits Journaux du Patrimoine des 1ers prix lauréats seront diffusés sur le site internet de la Fédération Patrimoine-Environnement.

Comment participer ?

Les classes participantes doivent retourner avant le 31 décembre 2026 le bulletin d'inscription à télécharger sur [notre site internet](#).

Le Petit Journal du Patrimoine et la fiche de renseignements doivent nous être retournés impérativement avant le 30 avril 2027.

Les envois se font prioritairement par voie électronique au format PDF uniquement et à l'adresse suivante : concours@associations-patrimoine.org.

En cas de difficulté, sur support CD-ROM ou clé USB, au format PDF uniquement à l'adresse suivante : Patrimoine-Environnement - 6/8, passage des Deux-Sœurs 75009 Paris.

Calendrier 2026 - 2027

31-12-2026 : Date limite du dépôt de candidature

30-04-2027 : Date limite d'envoi des Petits Journaux

Début juin 2027 : Délibération du jury

Juin-Juillet 2027 : Remises des prix

Fédération Patrimoine-Environnement
Concours Scolaire 2025-2026
6-8, passage des Deux-Sœurs – 75009 PARIS
Renseignements : 01 42 67 84 00 / concours@associations-patrimoine.org